

ECONOMIE

Chez Vanhersecke, à Millam, le lin du champ à la chaussette

La raison d'être de l'entreprise Vanhersecke Frères, installée à Millam, c'est le lin. Depuis un demi-siècle, le teilleur valorise de bout en bout cette fibre naturelle. La semaine dernière, il a reçu la visite d'une délégation chinoise.

PAR ANNICK MICHAUD
dunkerque@lavoixdunord.fr
PHOTO LA VOIX

De Volckerinckhove à Millam, le teillage de lin Vanhersecke a parcouru quelques kilomètres depuis sa création, voilà cinquante ans. Un petit pas géographique pour une entreprise qui a beaucoup évolué tout en gardant une activité qui fait partie du patrimoine régional. « La société a été créée par mon père le 15 juin 1961, rappelle Patrick Vanhersecke. Mon frère Eric et moi l'avons reprise en 1993. À l'époque, c'était un petit teillage de lin. » Il traitait alors la production de 120 hectares. Rapidement, il s'agrandit pour passer à 350, 400 hectares et connaît une première amélioration technique. « En 1998, j'ai commencé à rêver d'un nouveau teillage », explique Patrick Vanhersecke. C'est à ce moment là que l'entreprise se déplace vers Millam, le long de la voie TGV. La nouvelle usine ouvre le 1^{er} mars 2000.

Qui dit nouvelle usine, dit nouvelles machines, plus performantes, et capacité plus grande. La surface

de lin traitée par Vanhersecke Frères atteint les 1 200 hectares. Une quinzaine de personnes font en permanence tourner le teillage, qui assure le suivi des cultures, la récolte et la transformation du lin. « Nous voulons rester à taille humaine », assure Patrick Vanhersecke. Pour autant, le chef d'entreprise reste animé d'une volonté d'évoluer. Cet été, il modernisera encore l'outil de travail.

Du lin dans le dollar

Passionné par la fibre naturelle que traite son usine, Patrick Vanhersecke a aussi voulu développer une activité de négoce - il a travaillé quinze ans dans ce domaine

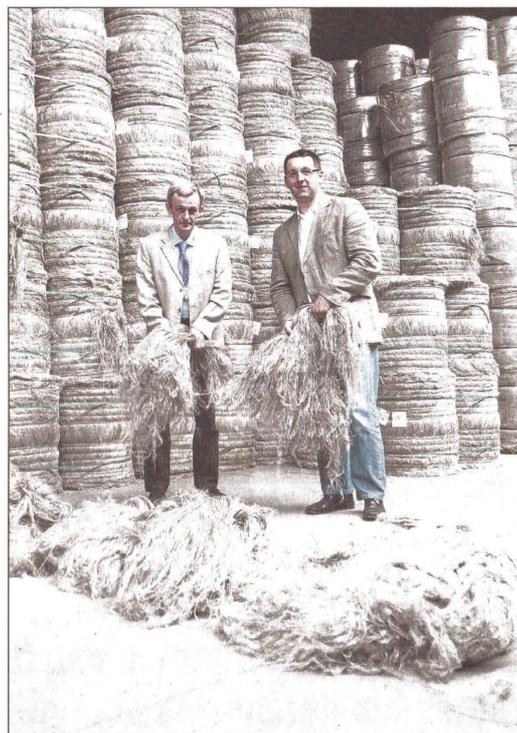
« La société a été créée le 15 juin 1961. En 1998, j'ai commencé à rêver à un nouveau teillage. »

avant de reprendre le teillage familial. D'où la création, avec son épouse et Jean-Christophe Ponsin, eux aussi très expérimentés dans le négoce, de la société Novalin. « Nous sommes tous les trois des élèves de Gabriel Dalle, un ancien grand négociant lillois qui nous a donné la passion de la fibre, la passion de prospecter, d'innover. »

Novalin commercialise ainsi le lin du teillage Vanhersecke Frères, mais pas seulement. Elle réalise

la plus grande partie de son activité en Chine (*lire ci-dessous*), mais aussi en Inde, en Hongrie, en Belgique, dans les pays baltes. Ses clients : l'industrie textile et ses filatures mais aussi des productions plus inattendues, comme la papeterie. Novalin travaille ainsi pour la papeterie américaine « qui fait le papier pour le dollar », expliquent Jean-Christophe Ponsin et Patrick Vanhersecke. Autre corde à l'arc de la société : elle achète du fil de lin filé en Chine pour revendre à des clients dans 25 pays. « y compris sur des petits marchés. Nous ne sommes pas nombreux à faire cela », soulignent les responsables de Novalin.

Production, vente : la filière du lin ne s'arrête pas là autour du teillage Vanhersecke. Une troisième entité, dirigée par André Varta, « qui a une grande expérience dans le tissage et l'utilisation du fil de lin », œuvre elle à la mise au point de produits à base de lin. Cap Lin, c'est son nom, travaille sur des produits professionnels mais aussi des accessoires de la vie quotidienne, comme des écharpes, des porte-cartes, des chaussettes. « Des chaussettes en lin, on n'en trouve plus, sauf dans les magasins spécialisés, où ça marche très bien », note Patrick Vanhersecke en soulignant la qualité de cette « fibre naturelle européenne par excellence ». Européenne, mais aussi typiquement nordiste. Si vous vous habillez en lin, il y a des chances pour qu'indirectement vous fassiez travailler des agriculteurs et des entreprises de la région. ■



Patrick Vanhersecke et Jean-Christophe Ponsin cultivent l'amour du lin.